Programmes culturels: participation de la Lituanie à Kaléidoscope et Raphaël

1998/0149(CNS) - 16/09/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté sans débat le rapport de Mme Odile LEPERRE-VERRIER (ARE, F) sur la participation de la Lituanie aux programmes communautaires dans le domaine de la culture. Il a adopté quelques modifications visant à rappeler le rôle fondamental de la culture pour le rapprochement des peuples et les effets positifs de l'action culturelle pour le développement économique et social des pays candidats ainsi que pour leur fonctionnement démocratique. Il rappelle également qu'il importe de respecter la diversité culturelle de ces pays ainsi que des minorités qui les composent. Il estime également qu'il convient d'associer durablement ces pays à l'action culturelle communautaire quelle que soit la phase de transition dans laquelle se trouvent les programmes culturels de l'Union. Enfin, sur le plan budgétaire, il estime que la ventilation des crédits destinés au financement de cette action devrait figurer à la section III, partie B du budget de l'Union. Il insiste également sur une plus grande transparence des débats touchant aux divers comités de programmes auxquels ce pays devrait être plus étroitement associé.